

FÊTE FÉDÉRALE DE TIR VALAIS**2015** 11 juin-12 juillet Rarogne | Viège
De tout coeur!

CONCOURS D'ARMÉE

(EXTRAIT DU PLAN DE TIR)

Concours d'armée (extrait) - Fusil 300 m / Pistolet 25 m

Parrainage du concours Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Le commandement de la Région territoriale 1 (www.regter1.ch) organise le Concours d'armée (CA) en collaboration avec le Comité d'organisation (CO) de la Fête fédérale de tir Valais 2015 (FFT2015).

Le concours se déroule selon le règlement du concours CA FFT 2015 de l'armée suisse. Les extraits ci-dessous de ce règlement n'ont qu'un caractère informatif. L'entier de ce règlement peut être téléchargé sur internet: www.regter1.ch ou www.vs2015.ch

Jours de tir et lundi 29 juin 2015, 13 h 30 – 19 h heures de tir mardi 30 juin 2015, 7 h 30 – 12 h

Genre de concours Le Concours d'armée est un Concours de groupes. L'inscription en tant que tireur

individuel est pourtant possible.

Participants Cat. Armée

Membres des états-majors, unités, formations d'application et des écoles de l'armée. Les membres libérés des obligations militaires, anciens membres de l'armée ne peuvent participer au CA que dans la catégorie autorités et sociétés militaires.

Le classement actuel selon LS compte; pour les recrues et les soldats en formation (ER, école de cadre) compte le classement de la formation d'application resp. de la grande unité.

Cat. CGF/police/sécurité

Membres du Corps des gardes-frontière (CGF), de la police et des entreprises de sécurité. Le nombre de groupes est limitée (l'ordre de réception des inscriptions est déterminant).

Cat. Autorités et Sociétés militaires

Membres des autorités et de sociétés militaires. Le nombre de groupes est limitée (l'ordre de réception des inscriptions est déterminant).

Hôtes

Les hôtes invités peuvent participer au concours 300 m au Fusil d'assaut.



Tir Historique de Finges

Historisches Pfynschiessen

Fusil d'assaut 300 m

Stand de tir Centre de tir à Rarogne

Armes de sport F ass 57, F ass 57 PE, F ass 90, F ass 90 PE, F ass 90 SG 550-1 CH

On peut utiliser des moyens auxiliaires (form. 27.132f).

Zone de points Cible de campagne B4 combinée (form. 34.21), zones d'évaluation 1-4

Programme de tir 2 coups d'essai obligatoires en 60 secondes, indiqués après chaque coup.

6 coups, coup par coup en 3 minutes, indiqués après chaque coup,

6 coups en série en 60 secondes, montrés à la fin, 6 coups en série en 30 secondes, montrés à la fin.

Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.

Position fusils d'assaut sur bipied

Distinctions Au minimum 25 % des participants par catégorie reçoivent l'insigne-couronne.

Pistolet 25 m

Stand de tir Centre de tir à Rarogne

Armes de sport SIG Pist 49, SIG Pist 75, armes de service CGF/police/sécurité.

On peut utiliser des moyens auxiliaires (form. 27.132f).

Zone de points cible pistolet vitesse d'ordonnance (form. 34.17), zones d'évaluation 6-10

Programme de tir 2 coups d'essai obligatoires en 10 secondes, indiqués après chaque coup.

3 coups, coup par coup en 10 secondes, indiqués après chaque coup,

5 coups en série en 40 secondes, montrés à la fin, 5 coups en série en 30 secondes, montrés à la fin, 5 coups en série en 20 secondes, montrés à la fin.

Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.

Position debout à bras libre, à une ou deux mains (les deux mains peuvent tenir l'arme)

Distinctions Au minimum 25 % des participants par catégorie reçoivent l'insigne-couronne.

Confédération





Concours de groupes

Catégories Les Concours de groupes se déroulent dans les trois catégories: "Armée", "CGF/police/sécurité" et "Autorités et sociétés militaires" aux distances de 300 m et 25 m.

Composition des groupes Pour le Concours de groupes cat. "Armée", 3 militaires, dont au moins deux du même état-major, de la même unité ou de la même école forment un groupe.

Pour le Concours de groupes cat. "CGF/police/sécurité", 3 participants de la même région du Corps des gardes-frontière, du même Commandement de police ou de la

même Entreprise de sécurité forment un groupe.

Pour le Concours de groupes cat. "Autorités et Sociétés militaires" 3 membres de la même société militaire ou des mêmes autorités forment un groupe.

Si un groupe n'est pas complet, les résultats des participants comptent uniquement pour le classement individuel.

ment pour le classement individuel.

Les résultats du tir au Fusil d'assaut 300 m, respectivement du tir au Pistolet 25 m, comptent.

Dispositions générales

Programme de tir

Diner

Inscription Toutes les informations sur le Concours d'armée sont disponibles sous: www.armeewettkampf.ch

Tenues Les militaires portent la tenue de service 90. Les membres du CGF, de la police et

des entreprises de sécurité portent leurs tenues de service.

Les membres des autorités et des sociétés militaires, les invités et les fonctionnaires portent la tenue de service 90, pour autant qu'ils soient encore incorporés dans l'armée. Les autres invités et fonctionnaires portent une tenue civile.

Participant multiple Si un participant veut prendre part aux concours 300 m et 25 m, il doit le mention-

ner lors de l'inscription. Le participant est lui-même responsable de se trouver au

lieu de rendez-vous indiqués aux heures prescrites.

Munition Seule la munition d'ordonnance remise par la direction du concours est autorisée.

Rangeurs Des cibles sont réservées pour le Concours de l'Armée. Il n'est pas possible de tirer

d'autres passes sur ces cibles.

Titres Les titres suivants sont décernés dans la catégorie "Armée":

Champion d'armée Fusil d'assaut 300 m

• Champion d'armée Pistolet 25 m

Champion d'armée de groupes Fusil d'assaut 300 m

Champion d'armée de groupes Pistolet 25 m

Proclamation résultats La proclamation des résultats a lieu dès 14 h30 au Centre de tir à Rarogne.

Mardi, 30 juin 2015 dès 12 h 30, un repas en commun (échelonné) au Centre de tir à Rarogne sera organisé pour les participants au Concours d'armée.